

NÉGO 2009



Les 5 principales revendications du Syndicat des Étudiant-e-s Employé-e-s de l'UQAM (SÉtuE)

1) Un rattrapage salarial avec les autres universités : Les dernières conventions signées dans notre secteur prévoient des salaires supérieurs (en moyenne 3\$ - comparativement à notre échelle salariale).

2) La fin de l'arbitraire dans la description des fonctions : Nous demandons d'établir de véritables descriptions de tâches puisque nous avons réglé plusieurs cas où les correcteurs-trices travaillaient, dans les faits, en tant que moniteur-trices ou démonstrateurs-trices.

3) Le respect des contrats de travail (1 heure travaillée = 1 heure payée) : La nouvelle convention devra pallier au manque de transparence lors d'attribution de contrats. Certains départements octroient des contrats d'auxiliaires d'enseignement et les retirent lorsqu'ils reçoivent leur enveloppe budgétaire. Il faut que chaque étudiant ou étudiante employé-e-s obtienne une copie de son contrat, ce qui est loin d'être le cas actuellement, et puisse également signer son formulaire d'adhésion syndicale.

4) Une augmentation du nombre d'heures travaillées allouées (diminution de la masse salariale de plus de 20% en 3 ans, c'est assez) : La fin de la règle des 15 heures/semaine : personne ne peut vivre décemment avec 15 heures. Les étudiants doivent ainsi travailler ailleurs afin de boucler leurs fins de mois.

5) La normalisation du travail. Tous les postes doivent être affichés. (ex: règles de dotation)

Pour contacter le SÉtuE :
209 Ste-Catherine Est, Local V-2390
(514) 987-3000 poste 3234
setue@uqam.ca
www.setue.org

**Invitation au 5 à 7 pour le lancement
du nouveau site Internet du SÉtuE :**
Jeudi le 2 avril
Au café Fractal (SH*-R380) *Pavillon des sciences